

[Text]

are discussing legislation that will require latchkey children to remain at school. Since this document was printed, I have gotten the bill number and the contact person in Sacramento. I do not have enough detail right now to inform you on it. Perhaps I will have it this summer. On May 21 the legislation was passed. As you can see in my brief—

Mr. Duguay: Do you have references for that—numbers, phone numbers and things that you can leave with us?

Ms Thain: Yes, I do. The school setting is the logical site for a program. If students stayed after school, parents would not have to worry about where their children were, or about things such as kidnapping, vandalism, drugs or alcohol. Employees would no longer receive interruptions in their work schedules to counsel or mediate difficulties, nor would transportation to the home of a relative or friend or a day home be necessary.

The curriculum for an after-school program would not—could not—be academic. Recreational activities could be offered such as softball, tennis, basketball, volleyball, which many students already enjoy and participate in. Concurrently, music lessons could be available. Other students may prefer art activities, painting, pottery, ceramics. In a stimulating environment with ready resources there are many challenges a youngster can explore other than an empty household with a blaring television set for company.

Who would staff such a program? Staffing, I believe, would have to be along the lines of an early childhood philosophy, which would mean one person in charge, a qualified BEd with early childhood courses and two aides. The adult-child ratio would be something like 8:1. In a class of 25 students there would be one teacher in charge of a planned agenda and two aides incorporating the care of the children. In a stimulating environment with ready resources it would be a challenge.

There could be two staffs. One could work from 8 a.m. to 3.30 p.m. Those individuals would not be expected or allowed to be the staff for the period from 3.30 p.m. to 9 p.m. We are certainly in an age of unemployment, job sharing and economic strife. However, by utilizing the school plant, teachers, aides, facilities and resources, some jobs would be created and others centralized.

With all programs taxpayers and bureaucrats ask all kinds of age-old questions and I am sure you have been inundated ever since your task force started. Who will fund the program? Who will pay for it? How much will it cost? What is the role of the parents? Will the system be abused? I was always asked that question while I was preparing this report. Which children will have access to the program? Who is going to make the program work? Who is going to enforce it?

First of all, provincial and federal funding is essential, not so much moneys from the municipalities. Taxpayers will not necessarily pay any more than they are presently paying.

[Translation]

question est à l'étude par un comité. On discute une loi qui obligera les enfants porte-clé à rester à l'école. Depuis que ce mémoire a été imprimé, j'ai obtenu la désignation numérique de la loi et les coordonnées d'une personne-ressource à Sacramento. Je n'ai pas suffisamment de détails actuellement pour vous les communiquer. J'en aurai probablement plus cet été. Le 21 mai la loi a été adoptée. Comme vous pouvez le constater dans mon mémoire . . .

M. Duguay: Avez-vous des références—des désignations numériques, des numéros de téléphone et d'autres renseignements que vous pouvez communiquer?

Mme Thain: Oui. L'école constitue le cadre logique d'un programme. Si les écoliers restaient après l'école, les parents n'auraient pas à s'inquiéter de ce que font leurs enfants ni de choses telles que le rapt, le vandalisme, les drogues ou l'alcool. Les employés ne seraient plus dérangés au travail pour aller régler quelques problèmes et il ne serait plus nécessaire de prévoir le transport des enfants au foyer d'un parent ou d'un ami ou d'un foyer de garde.

Le programme d'un tel service ne saurait être scolaire. On pourrait offrir des activités récréatives telles que la balle molle, le tennis, le ballon panier et le volleyball, auxquelles participent déjà avec plaisir bon nombre d'écoliers. En même temps, on pourrait offrir des leçons de musique. D'autres écoliers préféreraient peut-être des activités artistiques comme la peinture, la poterie et la céramique. Un milieu stimulant qui possède de nombreuses ressources offre plus d'intérêt pour un jeune qu'une maison vide avec le téléviseur qui joue à tue-tête.

Qui serait chargé d'animer un tel programme? Il faudrait, je pense, imiter le modèle adopté en puériculture, ce qui veut dire un responsable, une personne qui possède un baccalauréat en éducation avec spécialisation en puériculture, et deux assistants. Le rapport enfants-adulte serait environ de huit pour un. Dans une classe de 25 écoliers, il y aurait un professeur responsable d'un programme et deux assistants qui s'occuperaient des enfants. Dans un milieu stimulant, riche en ressources, un tel travail pourrait s'avérer très intéressant.

Il pourrait y avoir deux équipes. La première, en poste de 8 heures du matin à 15h30 et la seconde, une équipe tout à fait différente, travaillant de 15h30 à 21 heures. Notre époque est caractérisée par le chômage, le partage des emplois et les conflits économiques. Cependant, par l'utilisation de l'école, les enseignants, les assistants, les installations et les ressources, on pourrait créer certains emplois et en centraliser d'autres.

Tous les programmes suscitent les mêmes questions de la part des contribuables et des fonctionnaires et je suis certaine que vous en avez été inondés depuis le début de votre travail. D'où proviendront les fonds du programme? Qui en paiera les coûts? Quels seront ces coûts? Quel sera le rôle des parents? Le régime est-il susceptible d'abus? Lorsque je préparais le rapport, on me posait continuellement cette question. Quels sont les enfants qui pourront bénéficier du programme? Qui va le diriger? Qui sera chargé de son application?

D'abord, il sera nécessaire de recourir aux gouvernements provinciaux et fédéral pour les subventions, plutôt qu'aux municipalités. Les contribuables ne paieront pas nécessaire-